

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00096
Numéro SIREN : 818 590 887
Nom ou dénomination : 45 AVENUE SPORT

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 5226

45 AVENUE SPORT
Société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros
Siège social : 53 Boulevard Louis Armand - 53940 ST BERTHEVIN
818 590 887 RCS LAVAL

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 1^{er} DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le premier décembre à dix heures,

L'Associée unique, la société ZEPHYR, propriétaire des 20.000 actions composant le capital social de la société 45 AVENUE SPORT a pris les décisions suivantes :

- ***Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,***
- ***Pouvoirs pour formalités.***

L'Associée unique expose que Monsieur Loïc LE MAY a démissionné de ses fonctions de Président avec effet au 1er décembre 2018 et propose que la société ZEPHYR représentée par Monsieur David NIVAUT soit nommée à sa place.

L'Associée unique prend en conséquence les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Loïc LE MAY de ses fonctions de Président, avec effet au 1^{er} décembre 2018, décide de nommer en remplacement, avec effet au même jour, pour une durée indéterminée :

La société ZEPHYR

Société à responsabilité limitée au capital de 1.200.000 euros
Dont le siège est à SAINT BERTHEVIN (53940) – 53 Boulevard Louis Armand
Immatriculée au RCS de LAVAL sous le n° 498.819.788

La société ZEPHYR représentée par Monsieur David NIVAUT, ici présent, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

L'Associée unique rappelle que Monsieur David NIVAUT et Madame Françoise NIVAUT demeurent Directeurs généraux de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue d'effectuer toutes formalités légales et notamment de publicité dans un journal d'annonces et de dépôt auprès du Greffe du Tribunal de commerce.

§ § § § §



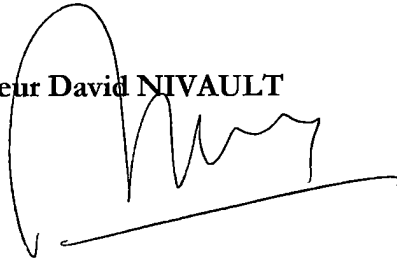
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée unique ainsi que par le nouveau Président, pour acceptation des fonctions.

L'Associée unique

La société ZEPHYR

Représentée par Monsieur David NIVAULT

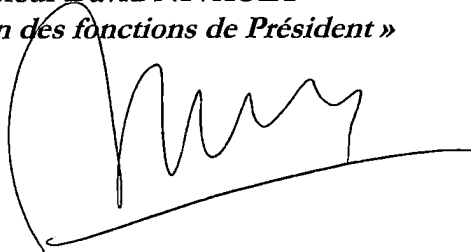
A handwritten signature in black ink, consisting of a large initial 'D' followed by several loops and a long horizontal stroke at the end.

Le Président

La société ZEPHYR

Représentée par Monsieur David NIVAULT

« bon pour acceptation des fonctions de Président »

A handwritten signature in black ink, identical to the one above, consisting of a large initial 'D' followed by several loops and a long horizontal stroke at the end.